



Madame, Monsieur,

Par arrêté en date du 23 décembre 2025, Monsieur le Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine fixe les tarifs suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 aux résidents de la maison de retraite **La Sagesse à Pleurtuit** :

- Tarif journalier hébergement : **70,96 €**
- Tarif journaliers « dépendance » :
 - Groupes 1 et 2 : 26,39 €
 - Groupes 3 et 4 : 16,75 €
 - Groupes 5 et 6 : **7,11 € (Talon dépendance)**

Soit à votre charge : 70,96 € + 7,11 € = **78,07€ par jour**

Pour les résidents dont le domicile de secours est :

- En Ille et Vilaine ou Côtes d'Armor, l'APA est versée directement à l'établissement, elle est déjà déduite du tarif annoncé.
- Hors des départements précités, le tarif est fonction du groupe dépendance, l'APA est alors versée au résident.

Pour information :

Montant APA :

Gir 1 et 2 : 26,39 € - 7,11 € = 19,28 €

Gir 3 et 4 : 16,75 € - 7,11 € = 9.64 €

- Tarif pour les résidents de moins de 60 ans : **85,50 €**

Aude ROUSSEL
Directrice

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Association Pleurtuit Sagesse 35

1, rue de la Sagesse – 35730 PLEURUIT – Tél : 02 99 88 41 23 – Fax : 02 99 88 88 71

E-mail : maison.sagesse@wanadoo.fr